

# En 2022, on vote aussi à Bordeaux Montaigne

Du 13 mars 2022 au 13 avril 2022



Tous les deux ans, les étudiant-es sont appelé-es à élire leurs représentant-es dans les conseils de l'université. C'est un moment important car c'est dans ces conseils que tout se décide, et la voix des étudiant-es compte tout autant que celle des enseignant-es et des personnels administratifs ! L'établissement a besoin de la présence et de l'avis des étudiant-es pour que leurs intérêts soient défendus et que leurs problématiques soient mises en avant.

## Je vote pour les conseils centraux : 13 et 14 avril 2022

### Dates

- **Agen (centre universitaire Pin d'Agen)** : mercredi 13 avril - 8h à 16h - tour administrative au 1<sup>er</sup> étage - bureau scolarité lettres
- **À l'IUT (site Renaudel)** : mercredi 13 avril - 8h à 16h - bâtiment 1 - 2<sup>e</sup> niveau devant le plateau administratif
- **À Pessac** : mercredi 13 avril et le jeudi 14 avril - 8h à 18h - hall du bâtiment administration

### Les listes candidates

[Les listes candidates sont connues, découvrez-les en cliquant sur ce lien](#)

Kévin Dagneau, Vice-Président étudiant (2020-2022), vous explique l'importance de ce scrutin

Tous-tes les étudiant-es inscrit-es à l'Université Bordeaux Montaigne, à l'IUT Bordeaux Montaigne et à l'Ijba sont appelé-es à voter, muni-es de leur **carte d'étudiant** ou, à défaut, **d'un certificat d'inscription**.

**Attention : pour la Commission recherche, seul-es les étudiant-es inscrit-es en doctorat sont appelé-es à voter.**

Pour comprendre le rôle de ces conseils : [consultez cette page](#)

Pour connaître les modalités de cette élection : [consultez cette page](#)



# Conseils centraux

Je vote

les 13 & 14 avril 2022



**Conseil d'Administration**



**6 sièges étudiant-es  
sur 36**

**Commission de la Formation  
et de la Vie universitaire**



**16 sièges étudiant-es  
sur 40**

**Commision Recherche**



**4 sièges étudiant-es  
sur 40**

